

**Projet de stabilisation des berges de la rivière Richelieu
le long des routes 133 et 223 entre
Saint-Basile-le-Grand et Saint-Ours**

Dossier : 6211-02-009

**Compte rendu de la période d'information
et de consultation du dossier par le public
du 28 septembre au 12 novembre 2010**

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de stabilisation des berges de la rivière Richelieu le long des routes 133 et 223 entre Saint-Basile-le-Grand et Saint-Ours* par le ministère des Transports a pris fin le 12 novembre dernier. Conformément au mandat qui lui a été confié le 9 septembre 2010 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 28 septembre au 12 novembre 2010, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

L'érosion de certaines sections des berges de la rivière Richelieu a occasionné des décrochements et l'affaissement de l'accotement des routes 133 et 223 entre les municipalités de Saint-Basile-le-Grand et de Saint-Ours. Cette situation porte atteinte à l'intégrité des infrastructures du ministère des Transports du Québec (MTQ). Des interventions d'urgence ont dû être réalisées à certains endroits le long de ces axes. Le MTQ a élaboré un programme de stabilisation de talus des berges afin d'assurer l'intégrité des infrastructures routières. Au total, 36 sites nécessitant des travaux ont été identifiés. Les municipalités concernées par ces travaux sont : Saint-Basile-le-Grand, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu et Saint-Ours.

(Extrait du communiqué émis le 28 septembre 2010)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information, à partir de conversations téléphoniques ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

les sites d'intervention :

- la mise à jour des études des divers sites, compte tenu que les premières études datent de 2004 ;
- la fréquence d'évaluation des sites d'intervention prioritaires et les critères servant à prioriser un site d'intervention plutôt qu'un autre ;
- les raisons pour lesquelles les municipalités d'Otterburn Park et de Saint-Roch-sur-Richelieu ne font pas partie du projet ;
- l'intervention ou non du MTQ sur les terrains où il n'y a pas de résidences entre la berge et la route ;
- la suggestion de construire une route de contournement pour le site numéro 6, entre les lots 193 et 419 à Saint-Denis-sur-Richelieu ;

l'érosion :

- l'étude par le promoteur des diverses causes de l'érosion des berges de la rivière Richelieu ;
- l'évaluation ou non du dragage de la rivière Richelieu qui a eu lieu dans les années 1960 comme cause possible de l'érosion des berges ;
- l'évaluation ou non par le promoteur de l'érosion des berges causée par le mouvement des vagues ;

l'information et les communications :

- la possibilité pour les citoyens d'être informés à l'avance au moment de la réalisation des travaux, notamment en raison des effets qu'ils auraient sur la circulation ;
- la difficulté de s'informer sur le projet pour les citoyens de Saint-Ours (accès difficile à Internet) et la possibilité pour le BAPE d'y ouvrir un centre de consultation ;
- la nécessité pour le MTQ d'être proactif en prévoyant par exemple une partie du budget pour informer les citoyens des actions à poser en amont pour prévenir l'érosion des berges ;
- l'importance d'informer les propriétaires non directement touchés par le projet mais dont les terrains sont situés en périphérie des sites identifiés ;
- l'importance de la communication entre le MTQ et les intéressés ;
- le titre de l'étude d'impact du promoteur, qui aurait dû être la stabilisation de la « route » plutôt que celle des « berges » ;
- l'illustration des travaux par simulation ;

le rôle du BAPE :

- des précisions sur le mandat du BAPE ;
- la possibilité que le BAPE puisse recommander que les travaux soient réalisés en collaboration avec les organismes locaux de gestion des bassins versants ;

les autres préoccupations :

- les conséquences d'un changement de gouvernement sur la disponibilité des fonds et la réalisation ou non du projet ;
- l'obligation pour les propriétaires riverains sans résidence de déboursier eux-mêmes les coûts des travaux ;
- la présence souhaitable d'un représentant du MDDEP à la séance d'information organisée par le BAPE ;
- la réduction de la circulation qui permettrait de réduire les interventions nécessaires ;
- l'opportunité qui se présente d'améliorer le paysage ;
- la collaboration du promoteur avec le gouvernement fédéral dans ce projet.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres	Adresses
Bibliothèque Armand-Cardinal	150, rue du Centre-Civique, Mont-Saint-Hilaire
Bibliothèque municipale Archambault-Trépanier	102, rue de la Fabrique, Saint-Marc-sur-Richelieu
Bureau de la municipalité de Saint-Ours	2540, rue de l'Immaculée-Conception, Saint-Ours

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdomadaires régionaux
1 ^{er} octobre 2010		La Voix
2 octobre 2010		L'Œil régional
6 octobre 2010	Le Soleil	
6 octobre 2010	La Presse	

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
28 septembre 2010 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Montérégie		Site du BAPE
27 octobre 2010 Rappel aux médias de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	27 octobre 2010
Lieu	Salle municipale de Saint-Marc-sur-Richelieu
BAPE : Animation	Karine Lavoie
Accueil et prise de notes	Julie Olivier
Promoteur	Guy Bédard, chargé de projet, MTQ Sylvie Laroche, directrice régionale, MTQ
Assistance	31 personnes
Webdiffusion : nombre de visiteurs	17 personnes
Durée	1 h 40

Les relations de presse

Deux médias étaient représentés à la séance d'information, soit l'hebdomadaire *Les Versants du Mont-Bruno* et la *Télévision de la Vallée-du-Richelieu*.

La revue de presse

À la suite de l'annonce de la période d'information et de consultation du dossier par le public, deux entrevues téléphoniques ont été accordées aux hebdomadaires *l'Oeil Régional* de Beloeil et *Le Journal de Saint-Bruno* de Saint-Bruno-de-Montarville. On faisait mention de la tenue de la séance d'information et des principaux éléments du projet.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs a permis d'en arriver à la même conclusion.

Karine Lavoie

Québec, le 19 novembre 2010

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier
En collaboration avec Julie Olivier, conseillère en communication

